

## PLAIDOYER

---

Note de suivi

### **Cession du GHM de Grenoble**

Comme nous l'y avons préparée, Colette Pelloux, représentante des usagers, a lu la déclaration commune élaborée par la délégation (en annexe) en AG devant un auditoire attentif. Naturellement, le sort de la cession n'en a pas été changé (validation de la vente définitive à Doctegestio... à l'unanimité, y compris des médecins, et des DP qui jusqu'alors étaient vent debout...) mais les RU ont montré leur vigilance avec force.

Lors de l'AG d'installation, Monsieur Bensaïd, souhaitant apaiser les représentants des usagers, a proposé à Madame Pelloux de disposer d'une voix délibérative (et non plus consultative, comme le prévoient les statuts de cet ESPIC Mutualiste), ce qu'elle a refusé « pour ne pas avoir à être comptable des décisions » a-t-elle déclaré en AG.

Peu après cette action commune, les représentants des citoyens et des collectifs de défense du GHM sont revenus vers nous pour évoquer une suite. Il se sont rapprochés d'un avocat pour explorer la faisabilité d'une action en annulation de la vente en s'appuyant sur le manque de transparence et sur de possibles autres vices de procédure. Nous sommes en attente des éléments d'analyse du conseil consulté par le collectif avant de le soumettre au bureau pour instruction.

### **Vaccination contre la grippe saisonnière**

Les usagers nous remontent, en de nombreux points du territoire, des ruptures d'approvisionnement des vaccins contre la grippe saisonnière. Nous en connaissons les causes (industrie pharmaceutique) et savons que la situation devrait encore durer. Reste que les usagers sont confrontés à l'impossibilité de se vacciner alors même qu'ils y sont incités par les campagnes de communication. Un dialogue a été initié avec les représentants de l'assurance maladie et des pharmaciens pour mettre en place une communication efficace afin de donner de la visibilité aux usagers. Une réunion est programmée le lundi 30 novembre.

### **Dépistage du SARS-CoV-2**

Nous avons été alertés sur les conditions d'organisation des tests dans le centre covid du palais des sports de Gerland. Il semble que les personnes symptomatiques et les cas contacts soient réunis en une file unique. Par ailleurs, les usagers à mobilité réduite ne disposent pas d'un coupe file et doivent patienter plusieurs heures dans des conditions très inconfortables. Contact a été pris avec le CHU de Lyon pour améliorer la situation. Les RU des 3 autres CHU ont également interrogés pour connaître l'organisation des centres COVID des autres territoires. Il semble que les conditions soit plus conformes dans les autres départements.

### **Observatoire régional**

Le groupe de travail « Usagers accueillis en ESMS » a été réactivé afin de travailler à une action de sensibilisation des directeurs d'ESMS à la nécessité d'impliquer les conseils de la vie sociale dans les décisions touchant à la réorganisation du fonctionnement des établissements en période de crise.

Un guide des thèmes à mettre en débat a été élaboré (en Annexe), relu par des directeurs d'ESMS avant une diffusion large via les fédérations gestionnaires et, idéalement, l'ARS.